

1, ILE DE FRANCE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt

Mr BENZEGHIBA Farid
Gérant, AKIM FORMATION
10, rue Anse Bellune

Service Régional de la formation et du développement
Dossier suivi par : Muriel JAMET
Tél. : 01 41 24 17 66
Fax : 01 41 24 17 65
Courriel : murjel.jamet@agriculture.gouv.fr

97220 TRINITE
MARTINIQUE

008780

Service régional de la formation et du développement de l'agriculture - Guyane - f

Cachan, le 15 décembre 2014

Monsieur BENZEGHIBA Farid,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action de formation relative à l'hygiène alimentaire des établissements de restauration commerciale prévue à l'article L233-4 du code rural et la pêche maritime, vous avez déclaré l'intention de dispenser des formations spécifiques en hygiène alimentaire.

Le numéro d'enregistrement est :

1	1	0	3	8	8	5	1	2	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Je vous prie d'agréer, Monsieur BENZEGHIBA Farid, mes salutations les meilleures.

La Chef du Service régional
de la formation et du développement


Catherine RACE